



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**L'esclavage, les traites négrières et leurs abolitions dans les programmes scolaires
d'enseignement
Document IGÉSR- DGESCO
17 Septembre 2020**

Présentation

Conformément à la loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, dite loi Taubira, les programmes scolaires d'enseignement font une place à la question des traites, de l'esclavage et de leurs abolitions :

« Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée. » (article 2)

Le présent inventaire s'attache à dresser un tableau actualisé de la présence de ces questions dans les programmes d'histoire d'enseignement. Il s'agit des programmes en vigueur en métropole et leurs adaptations dans les territoires ultra-marins¹. (I)

Il convient de distinguer l'**histoire de l'esclavage** des **traites négrières** qui ne sont qu'un aspect de celle-ci. Si l'histoire de l'esclavage aborde, par exemple, l'esclavage dans l'Antiquité grecque et romaine, la notion de traite est centrée sur le commerce des esclaves. La **traite atlantique** est essentiellement abordée dans sa phase la plus intense au XVIII^e siècle, notamment par le biais du **commerce « triangulaire »**.

Outre la traite, la situation des êtres humains réduits en esclavage est évoquée dans le cadre de l'économie de plantation aux Caraïbes et en Amérique.

Précisons également que le travail forcé² - différent de l'esclavage- est présent dans les programmes d'enseignement dans le cadre de la connaissance du monde colonial et du monde du travail au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle.

¹ N'ont été retenus dans ce qui suit que les thèmes et chapitres des programmes qui comportent explicitement les mentions relatives à l'esclavage. Ces mentions sont inscrites dans le texte du BO et/ou dans les fiches ressources Eduscol mises à disposition des enseignants. Toutefois, certains thèmes au programme (dans l'Antiquité) peuvent être l'occasion d'aborder l'esclavage (Mésopotamie, Grèce Ancienne par exemple). En l'état, nous sommes dans l'attente de la parution des adaptations ultramarines des programmes de lycée.

² Bien que soumis à la contrainte et ne bénéficiant que de très faibles rémunérations quand il est rémunéré, le travailleur forcé est libre en droit à la différence de l'esclave qui est possédé par son maître. Dans un tableau

Les formes contemporaines de l'esclavage (et/ou apparentées à l'esclavage) – trafic de personnes, prostitution forcée, enfants soldats, travail forcé et asservi et utilisation des enfants dans le commerce international des stupéfiants – sont encore très présentes aujourd'hui, en grande partie du fait de la vulnérabilité exacerbée par la pauvreté, la discrimination et l'exclusion sociale. Ces formes contemporaines ne sont pas traitées *stricto sensu* dans les programmes. Ces problématiques peuvent néanmoins être abordées dans le cadre de thématiques d'EMC (II), de Lettres ou de Langues vivantes (III).

Le présent état des lieux élargi à d'autres disciplines que l'histoire permettra de dresser un panorama le plus complet possible de même qu'il ouvrira aux actions éducatives proposées par le Ministère (IV) et les ressources en lien avec les programmes d'enseignement (V)

Enfin, un historique de la présence de ces questions dans les programmes d'enseignement est introduit à la fin de ce document. (VI)

Précisons pour clore ce propos introductif que ce document est évolutif en fonction des publications officielles du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

comparatif des modes d'exploitation, Olivier Grenouilleau souligne que l'esclavage assure « le *mode d'exploitation le plus totalitaire et autoritaire* » à l'exploiteur et en même temps le plus souple et le plus ouvert (O. Grenouilleau, *Qu'est-ce que l'esclavage ?*, Gallimard, pages 217 à 223). Par ailleurs, Olivier Grenouilleau souligne qu'il faut se départir de visions linéaires et évolutionnistes : différents systèmes d'exploitation coexistent en fonction des besoins locaux. Ainsi, des passages d'un régime à l'autre existent, le travail forcé pouvant déboucher sur une entrée en esclavage. (O. Grenouilleau, *id.*, page 221, tableau des modes d'exploitation). La question du travail forcé est abordée en histoire en classe de Première générale (thème 3, chapitre 3) et en classe de Première professionnelle (thème 1).

Contenu

Contenu	3
1. L'histoire de l'esclavage et des traites négrières dans les programmes d'histoire en vigueur en 2019 (et à venir en 2020).....	5
Les programmes applicables en métropole	5
Au cycle 3 (Bulletin officiel de l'Éducation nationale, numéro spécial n°11 du 26 novembre 2015)	5
Au cycle 4 (BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015)	5
Au lycée en voies générale et technologique (BOEN n° 1 du 22 janvier 2019).....	5
Au lycée en voie professionnelle (BOEN spécial n°5 du 11 avril 2019 et BOEN spécial n°1 du 6 février 2020).....	7
Des complémentarités avec la géographie :	8
Les programmes applicables dans les territoires ultramarins	8
Au cycle 3.....	8
Au cycle 4 : c'est le programme de la classe de 4 ^e qui introduit cette thématique en l'inscrivant dans le contexte régional.....	9
Au lycée général et technologique	10
Au lycée professionnel	13
2. Des questions abordées dans le cadre des programmes d'enseignement moral et civique :.....	14
Aux cycles 2 et 3 : (BOEN du 26 juillet 2018).....	14
Au cycle 4 : (BOEN spécial du 26 novembre 2015)	14
Au lycée	14
Dans les voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019)	14
Dans la voie professionnelle.....	15
3. Des questions propices aux approches pluridisciplinaires	16
4. « Des actions éducatives proposées par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et ses partenaires.....	16
Le 10 mai : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions	16
Le concours « la flamme de l'égalité »	16
5. Formation initiale et continue des enseignants :	17
6. Les ressources disponibles sur <i>Eduscol</i> en lien avec les programmes d'enseignement d'histoire :.....	18
Au collège	18
Au lycée :	18
Lycée professionnel : « Circulations, colonisations, et révolutions (XV ^e -XVIII ^e siècles)	18
7. L'histoire de l'esclavage et la traite négrière dans les programmes passés récents : petit historique ...	19
À l'école élémentaire (programmes arrêtés le 9 juin 2008 – BOEN hors-série n° 3 du 19 juin 2008)	19

Au collège (programmes arrêtés le 9 juillet 2008 – BOEN spécial n° 6 du 28 août 2008)	19
En classe de 6 ^e : l'Antiquité	20
En classe de 5 ^e : Les périodes qui précèdent la découverte de l'Amérique.....	20
En classe de 4 ^{ème} : Les grands traits du XIX ^e siècle français et européen	20
Au lycée, les programmes de seconde en vigueur jusqu'en 2019 comportaient des références	20

1. L'histoire de l'esclavage et des traites négrières dans les programmes d'histoire en vigueur en 2019 (et à venir en 2020)

Les programmes applicables en métropole

Au cycle 3 (Bulletin officiel de l'Éducation nationale³, numéro spécial n°11 du 26 novembre 2015)

Thème 2 de la classe de CM1, « Le temps des rois »	Il est indiqué : « On inscrit dans le déroulé de ce thème une présentation de la formation du premier empire colonial français, porté par le pouvoir royal, et dont le peuplement repose notamment sur le déplacement d'Africains réduits en esclavage. »
Thème 3 de la classe de 6 ^e , « L'empire romain dans le monde antique »	Les ressources d'accompagnement mises en ligne sur le site Eduscol précisent : « Rome est aussi le principal moteur de l'activité commerciale de l'empire romain et le point de convergence de toutes les grandes routes commerciales de celui-ci. Vers elles sont transportés produits de luxe, esclaves, fauves pour les jeux, matériaux de construction et, surtout, le blé des provinces (Afrique, Égypte...), destiné à assurer le ravitaillement de la plèbe urbaine ».

Au cycle 4 (BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015)

Thème 1 de la classe de 4 ^e , « Le XVIII ^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions »	La question des traites négrières est abordée dans le cadre d'un sous-thème consacré aux « bourgeoisies marchandes, aux négoce internationaux et aux traites négrières ». La colonne intitulée « démarches et contenus d'enseignement » précise que « l'étude des échanges liés au développement de l'économie de plantation dans les colonies amène à interroger les origines des rivalités entre puissances européennes, l'enrichissement de la façade atlantique, le développement de la traite atlantique en lien avec les traites négrières en Afrique et l'essor de l'esclavage dans les colonies ».
Thème 2 de la classe de 4 ^e , « L'Europe et le monde au XIX ^e siècle »	Cette question est remobilisée dans le cadre du sous-thème consacré aux « conquêtes et sociétés coloniales » qui permet aux élèves de « découvrir le fonctionnement d'une société coloniale (...) [et] l'aboutissement du long processus d'abolition de l'esclavage ».

Au lycée en voies générale et technologique (BOEN n° 1 du 22 janvier 2019)

En seconde générale et technologique

Thème 2 - XV ^e -XVI ^e siècle : un nouveau rapport	Le chapitre premier intitulé « L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde » » « vise à montrer le basculement
---	--

³ BOEN dans la suite du texte.

<p>au monde, un temps de mutation intellectuelle</p>	<p>des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.</p> <p>Parmi les points que le professeur peut mettre en avant quant aux conséquences en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires...); - une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; - l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ; - le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien). <p>Parmi les points de passage et d'ouverture obligatoirement abordés : le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil. »</p>
<p>Thème 4 - Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles</p>	<p>Dans le chapitre 2 intitulé « Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres, l'un des points de passage et d'ouverture concerne « les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite ».</p>

En première générale

<p>Thème 2 - La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871)</p>	<p>Dans le premier chapitre « La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire », le professeur peut mettre en avant « les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage...) »⁴.</p>
<p>Thème 3 - La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial</p>	<p>Dans le chapitre 3 « Métropole et colonies », les élèves étudient la généralisation du Code de l'indigénat algérien à l'ensemble des colonies en 1887. Le travail forcé est présent dans le code de l'indigénat.</p>

En première technologique

<p>Thème 2 - Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870</p>	<p>Dans la question générale « Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire », le professeur peut mettre en avant l'affirmation des grands principes démocratiques et républicains en 1848 (instauration du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage).</p>
---	---

⁴ Pour l'étude de l'abolition de l'esclavage, le professeur remobilisera les connaissances sur des Lumières.

Au lycée en voie professionnelle (BOEN spécial n°5 du 11 avril 2019 et BOEN spécial n°1 du 6 février 2020)

Les programmes d'histoire et de géographie permettent d'aborder traite, esclavage, plantation, révolte et travail forcé à différents moments des deux années de la scolarité.

En CAP

Thème 1 - La France de la Révolution française à la V ^e République : l'affirmation démocratique	Parmi les repères : le suffrage universel masculin et à l'abolition de l'esclavage en 1848
--	--

En seconde professionnelle

« L'expansion du monde connu ». (XV ^e -XVIII ^e siècle)	« La mise en exploitation et la colonisation des Amériques conduisent à d'importants transferts d'esclaves africains dans le cadre de la traite atlantique. En France, la façade atlantique connaît des transformations considérables ainsi qu'une nouvelle impulsion économique (ports, arrière-pays). » Parmi les repères : Code noir ; Années 1670-fin XVIII ^e siècle : développement de la traite atlantique ; XVII ^e -XVIII ^e siècles : développement de la façade atlantique de la France.
L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)	Parmi les trois révolutions étudiées, la « révolution » de Saint-Domingue. La Révolution de Saint-Domingue (1791-1804) : une révolte d'esclaves en août 1791 conduit à l'indépendance et à la proclamation de la République d'Haïti, première république issue d'une révolte d'esclaves. Malgré les ravages de la guerre civile après 1804, la Révolution de Saint-Domingue a un retentissement dans l'ensemble du monde atlantique. Parmi les repères : 1794 : abolition de l'esclavage dans les colonies par la République française (1793 à Saint-Domingue), rétabli en 1802 ; 1804 : indépendance de Saint-Domingue qui devient Haïti.

En première professionnelle

Hommes et femmes au travail (métropole et colonies) au XIX ^e siècle–1 ^{ère} moitié du XX ^e siècle	(Extraits) Dans les colonies françaises, coexistent le travail traditionnel de la terre et celui des grandes plantations*. Les chantiers entrepris par l'État colonial (entretien des routes, construction de chemin de fer, construction d'édifices, ...) mobilisent la main-d'œuvre locale selon différentes modalités. Parmi les repères : 1848 : Ateliers nationaux et seconde abolition de l'esclavage en France. 1946 : Loi Houphouët-Boigny, abrogation du travail forcé dans les colonies.
--	---

Des complémentarités avec la géographie :

Si l'esclavage évolue dans le temps et dans l'espace, il résiste et existe encore aujourd'hui d'où la pertinence d'établir des liens avec les programmes de géographie (pour la thématique de l'esclavage)

L'actualité offre des exemples de migrations qui s'inscrivent dans des réseaux internationaux mafieux pouvant donner lieu à des formes d'esclavage ou d'exploitation apparentées à l'esclavage : réseaux de passeurs, migrants vendus et parfois réduits en esclaves (Libye actuelle par exemple)...dans un contexte de conflits régionaux par exemple (BOEN spécial n°5 du 11 avril 2019). Le sujet peut être abordé lors du traitement de thèmes de géographie en lien avec les mobilités humaines, les migrations internationales (cf. les flux de main d'œuvre des employés de maison, la question de la circulation des enfants en Afrique subsaharienne, ainsi que le système du « confiage » des petites filles en Afrique ou en France). Ce n'est certes pas le cœur du thème mais le professeur peut être amené à évoquer ce point.

Ce thème des migrations est abordé à plusieurs moments de la scolarité :

En 4^e (BOEN spécial du 26 novembre 2015)

Thème 2 : « Les mobilités humaines transnationales »

Thème 3 : « Des espaces transformés par la mondialisation (Les dynamiques d'un grand ensemble géographique africain (au choix : Afrique de l'Ouest, Afrique Orientale, Afrique australe) »

En seconde générale (BOEN n° 1 du 22 janvier 2019)

Thème 3 : « Des mobilités généralisées »

En seconde professionnelle (BOEN spécial n°5 du 11 avril 2019)

Thème 2 : « Une circulation croissante et diverse des personnes à l'échelle mondiale »

En classe de première professionnelle (BOEN spécial n°5 du 11 avril 2019)

Thème 2 : « L'Afrique, un continent en recomposition »

Les programmes applicables dans les territoires ultramarins

Les programmes d'histoire-géographie des cycles 3 et 4 font l'objet d'adaptations publiées au BO n° 11 du 16 mars 2017, celles de seconde et première générale et technologique ainsi que de CAP et de seconde professionnelle ont été publiées au BO n° 30 du 23 juillet 2020⁵. Ces adaptations introduisent des angles d'approches spécifiques des questions relatives à l'esclavage, aux traites et à leurs abolitions.

Au cycle 3

Thème 2, « Le temps des rois »	Dans la colonne, « Démarches et contenus d'enseignement » du programme, ajouter après « dont le peuplement repose notamment sur le déplacement d'Africains réduits en esclavage » : « Cette présentation du premier empire colonial français, axée sur l'espace de vie des élèves de La Réunion, des Antilles et de la Guyane,
--------------------------------	---

⁵ Les adaptations de terminale générale et technologique, ainsi que de première et de terminale professionnelles sont en cours d'élaboration

	contribue à en fixer quelques repères spatiaux et chronologiques forts (conquête, peuplement, exploitation, Code Noir...). Pour Mayotte, ces repères s'inscrivent dans le cadre du développement de la civilisation swahilie qui s'implante à partir du VIII ^e siècle et la mise en place des sultanats».
Thème 3, « Le temps de la Révolution et de l'Empire »	Ajouter dans ce thème la puce: « Mon espace au temps de la Révolution et de l'Empire ». Dans la colonne, « Démarches et contenus d'enseignement » du programme, ajouter « À l'aide de quelques documents concrets, pouvant relever de la littérature de jeunesse, on aborde les spécificités de cette période en dressant une fresque rapide de l'espace concerné au temps de la Révolution et de l'Empire. Selon les territoires, on montre l'inégal impact de la Révolution française et de l'Empire sur la question de l'esclavage».

Au cycle 4 : c'est le programme de la classe de 4^e qui introduit cette thématique en l'inscrivant dans le contexte régional

Thème 1, « Le XVIII ^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions »	<p>L'histoire des DROM est fortement marquée par la traite et l'esclavage. Replacés dans leur contexte, les exemples locaux ou régionaux sont privilégiés. Le siècle des Lumières et la Révolution française témoignent de débats entre abolitionnistes et esclavagistes et mettent en avant la question de la citoyenneté des Libres de couleur et de l'abolition de l'esclavage (1794).</p> <p>Dans la colonne « Démarches et contenus d'enseignement » du programme, remplacer « ... le développement de la traite atlantique... » par « des traites océaniques ».</p> <p>À la fin du 2^o paragraphe, ajouter: « La situation des esclaves dans les colonies est abordée à partir d'exemples locaux s'appuyant sur les documents d'archives et les témoignages historiques disponibles. »</p> <p>Dans le dernier paragraphe, ajouter après «révolutions atlantiques » : «Dans ce cadre, les combats spécifiques aux colonies françaises sont abordés au travers de quelques épisodes significatifs, par exemple des résistances et des révoltes d'esclaves ».</p>
Thème 2, « L'Europe et le monde au XIX ^e siècle »	<p>On montre comment l'industrie sucrière transforme les paysages et les sociétés.</p> <p>Dans la colonne « Démarches et contenus d'enseignement » du programme, ajouter à : « On présente parallèlement l'aboutissement du long processus d'abolition de l'esclavage » : « sans omettre ses substitutions (engagisme) et leurs conséquences dans les colonies ».</p>
Thème 3, « Société, culture et politique dans la France du XIX ^e siècle »	Dans les DROM, on privilégie l'exemple local ou régional dans l'étude de la société coloniale. Il s'agit d'expliquer comment ces sociétés se transforment après 1848, parallèlement à la conquête progressive de la citoyenneté, sans que le « préjugé de couleur » ne s'efface. On aborde également les conditions féminines dans les sociétés coloniales.

<p>Thème 3, chapitre 1, « L'affirmation de l'Etat dans le royaume de France ».</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on veillera à bien mettre en évidence le rôle des compagnies de commerce et de colonisation instrument de l'affirmation du pouvoir royal, de la construction du domaine colonial français, le passage à l'administration royale directe (1674) : exclusif et centralisme administratif et les instruments de la puissance de l'administration coloniale (forte hiérarchisation ; contrôle politique, judiciaire, militaire ; fragilité du corps social) Remplacer « Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant » par « L'affirmation du pouvoir royal : l'exemple des colonies des Antilles françaises (1664-fin XVIIe) »</p> <p>Pour la Guyane : on pourra aborder des exemples d'affirmation de l'autorité royale dans les colonies (administration coloniale, « Code noir » ...). Remplacer « Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant » par « Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, l'exemple des Antilles-Guyane » Remplacer « L'Édit de Nantes et sa révocation » par « L'édit de Nantes et sa révocation. On pourra signaler le rôle des huguenots français, en quête d'une terre d'accueil, dans l'exploration des Amériques ».</p> <p>Pour la Réunion : on veille à bien mettre en évidence le début du peuplement, de la colonisation et de la société esclavagiste dans les Mascareignes comme conséquence de la politique de Colbert.</p>
<p>Thème 4, Chapitre 2, « Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres »</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on verra également les remises en question de la société coloniale : résistances et contestations à l'esclavage (résistances des esclaves à l'esclavage, antiesclavagisme et abolitionnisme...) aux XVIIe et XVIIIe siècles. Remplacer « Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite » et « Riches et pauvres à Paris » par « Les ports français, l'économie d'habitation et la traite négrière ».</p> <p>Pour la Guyane : on pourra évoquer les tensions dans les sociétés coloniales des XVIIe et XVIIIe siècles. Le fonctionnement d'une « habitation » pourra être pris en exemple. Remplacer « 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne » par « Les résistances à l'esclavage et le « marronnage » dans les colonies américaines ».</p> <p>Pour La Réunion : remplacer « 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne » par « Des remises en question de la société coloniale esclavagiste: marronnage et débats abolitionnistes ». Remplacer « Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite » par « Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite aux Mascareignes »</p>

<p>Thème 1, Chapitre 1, « La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation »</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on traitera des impacts de la Révolution française aux Antilles, la première abolition de l'esclavage et son abrogation. On pourra aborder le cas de Saint-Domingue et la guerre d'indépendance haïtienne (1794-1804).</p> <p>Pour la Guyane : la première abolition de l'esclavage (1794) et sa remise en cause sous Bonaparte (1802) pourront servir de fil conducteur à l'étude d'une nouvelle conception de la nation. On évoquera également l'impact de la Révolution dans le territoire du DROM de l'établissement.</p> <p>Pour la Réunion : on traite des conflits et débats qui caractérisent la période en France et dans les colonies, notamment la première abolition et son abrogation.</p>
<p>Thème 2, Chapitre 1, « La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire »</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on présente la seconde abolition à partir de l'exemple des Antilles (notamment le rôle des femmes dans les insurrections) et la difficile entrée dans l'âge démocratique d'une société post-esclavagiste (les inégalités sociales et de genre, les spécificités du travail).</p> <p>Pour la Guyane : l'abolition de l'esclavage en 1848 sera étudiée sous l'angle particulier du DROM de l'établissement. On pourra évoquer l'instauration du bagne comme exemple de la politique répressive du Second Empire.</p> <p>Pour la Réunion : on présente la seconde abolition à partir de l'exemple de La Réunion et la difficile entrée dans l'âge démocratique d'une société post-esclavagiste.</p>
<p>Thème 3, Chapitre 3, « Métropoles et colonies »</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : il conviendra de faire un rapide panorama des anciennes colonies françaises avant de voir l'expansion coloniale.</p> <p>Pour la Guyane : des exemples choisis dans le DROM de l'établissement seront, chaque fois que c'est possible mis en avant.</p> <p>Pour la Réunion : on veille à souligner la spécificité de La Réunion « vieille colonie » et son rôle dans la construction du second empire colonial. Sur le fonctionnement des sociétés coloniales, on privilégiera l'exemple de Madagascar.</p> <p>Pour Mayotte : dès 1846, le code de l'Indigénat du Sénégal est appliqué à Mayotte.</p>

<p>Thème 1, « L'Europe bouleversée par la Révolution française »</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on traitera des impacts de la Révolution française aux Antilles, la première abolition de l'esclavage et son abrogation. On pourra aborder le cas de Saint-Domingue et la guerre d'indépendance haïtienne (1794-1804).</p> <p>Pour la Guyane : La première abolition de l'esclavage (1794) et sa remise en cause sous Bonaparte (1802) pourront servir de fil conducteur à l'étude d'une nouvelle conception de la nation. On évoquera également l'impact de la Révolution dans le territoire du DROM de l'établissement.</p> <p>Pour la Réunion : on fait référence à la première abolition et à son abrogation.</p>
<p>Thème 2, « Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870 »</p>	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : on étudie l'abolition de l'esclavage et l'industrialisation de la production sucrière, les transformations économiques et sociales dans les Antilles françaises dont l'engagisme.</p> <p>Pour la Guyane : l'abolition de l'esclavage en 1848 sera étudiée sous l'angle particulier du DROM de l'établissement. On pourra évoquer l'instauration du bague comme exemple de la politique répressive du Second Empire.</p> <p>Pour la Réunion : Le contexte particulier de la seconde abolition de l'esclavage à la Réunion est étudié en prenant en compte le contexte de la rupture de juin 1848. On peut souligner le rôle d'H. de Lisle, gouverneur réunionnais, dans la modernisation de la Réunion sous le second empire</p> <p>Pour Mayotte :</p> <p>On présente :</p> <ul style="list-style-type: none">• les rivalités coloniales autour de Mayotte et sa région ;• le rattachement de Mayotte à la France (1841-1843) ;• l'abolition de l'esclavage à Mayotte (1846 – 1847) et le développement de l'engagisme.
<p>Thème 3, « La Troisième République, un régime, un empire colonial »</p>	<p>Pour la Réunion : sur les rivalités des puissances coloniales européennes, on développe particulièrement un exemple des rivalités franco-britanniques à Madagascar. Sur les territoires de la colonisation et le fonctionnement des sociétés coloniales, on met en évidence les différences entre la Réunion, une « vieille colonie » et Madagascar (régime de l'indigénat, organisation politique et sociale).</p> <p>Pour Mayotte :</p> <p>On présente :</p> <ul style="list-style-type: none">• le développement de l'économie sucrière à Mayotte et les transformations des paysages ;• une société complexe, régie par le code de l'Indigénat.

<p>Thème 1, « La France de la Révolution française à la V^e République : l'affirmation démocratique »</p>	<p>Parmi les fils directeurs pour l'étude de ce thème dans les DROM : les combats historiques et mémoriels autour des abolitions de l'esclavage (1794, 1848, loi de 1983, loi de 2001)</p> <p>Repères ajoutés 1794 : première abolition de l'esclavage 1802 : rétablissement de l'esclavage 1848 : abolition définitive de l'esclavage</p> <p>Notions et mots-clés ajoutés Abolition, assimilation, départementalisation, Histoires et mémoires de l'esclavage</p>
---	--

En seconde professionnelle

<p>Thème 1, « L'expansion du monde connu (XV^e-XVIII^e siècles) »</p>	<p>Au regard de cette expansion du monde connu, on veillera par exemple à identifier la prise de possession par les Européens, dont les Français, des territoires concernés. De même il sera utile de prendre en compte le type de colonisation mis en œuvre ainsi que les conséquences sur les populations et les relations entre les états européens : la transformation de la société par l'installation et l'essor des colonies de peuplement à travers le système des habitations : sociétés indiennes, sociétés esclavagistes et sociétés européennes, les rivalités européennes et leurs enjeux économiques et politiques</p> <p>Repères ajoutés 1454 : légitimation de la traite atlantique par le Pape Nicolas V 1502- 1504 : Arrivée des premiers esclaves africains dans le Nouveau Monde. 1635 : Création de la Compagnie des Iles d'Amérique. 1664 : mai, fondation de la Compagnie française des Indes occidentales ; août, fondation de la Compagnie française des Indes orientales</p> <p>Substituer « 1492 : découverte de l'Amérique par Christophe Colomb » à « 1492 : découverte de l'Amérique »</p> <p>Notions et mots-clés ajoutés L'habitation Substituer « les traites océaniques » à « la traite Atlantique »</p>
<p>Thème 2, « L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804) »</p>	<p>On veillera à montrer que la révolution française a eu des répercussions identiques et aussi différentes dans l'ensemble des colonies françaises, notamment en matière d'accès à l'égalité et à la citoyenneté. De la même façon, il conviendra d'étudier l'application de l'abolition de l'esclavage -1793-1794 et 1848) et ses conséquences sur les sociétés coloniales et européennes.</p>

2. Des questions abordées dans le cadre des programmes d'enseignement moral et civique :

Introduit en 2015 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Il contribue à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à transmettre les valeurs de la République à tous les élèves.

Les programmes d'enseignement moral et civique permettent à plusieurs reprises d'aborder avec les élèves la question de l'esclavage, dans ses dimensions historique et contemporaine, à différentes étapes de leur scolarité, du cycle 2 au lycée.

L'institution a réaffirmé la place du respect dans l'enseignement d'EMC aux cycles 2, 3 et 4 : respect de soi, respect des autres et respect de la personne humaine. La dignité et l'intégrité de la personne humaine, la lutte contre le racisme constituent des entrées pour aborder la question de l'esclavage.

Aux cycles 2 et 3 : (BOEN du 26 juillet 2018)

Les programmes du cycle 2 portent référence aux atteintes à autrui, à l'égalité des droits, à la connaissance des grands textes juridiques, notamment la Convention internationale des droits de l'enfant et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Des jurisprudences sur l'esclavage moderne, notamment, peuvent être étudiées. Ces entrées sont consolidées et enrichies avec le respect de l'intégrité de la personne et le respect des libertés fondamentales. Les journées éducatives, les semaines d'actions, les journées mémorielles participent de l'acquisition d'une culture civique.

Au cycle 4 : (BOEN spécial du 26 novembre 2015)

Les séances proposées sur les différentes déclarations des droits de l'homme ; le statut juridique de l'enfant ; les différentes dimensions de l'égalité ; les libertés fondamentales et les droits fondamentaux de la personne offrent de nombreuses possibilités de croisement avec le programme d'histoire tout en permettant aux élèves de réfléchir aux formes contemporaines de l'esclavage et de les mettre ainsi en perspective. De même, l'étude des partisans de l'abolition et de leurs actions peut nourrir une /des réflexions autour de l'engagement.

Au lycée

Dans les voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019)

En seconde générale et technologique

Le thème annuel est « la liberté, les libertés » selon plusieurs axes :

- Axe 1 : Des libertés pour la liberté ; libertés de l'individu et protection internationale des droits de l'homme.
- Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat (dont La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du

respect d'autrui : lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie), l'engagement au service des libertés (militants, citoyens, associations). Le thème de l'esclavage peut être vu à travers les effets de l'esclavage sur le développement du racisme et l'étude des figures de lutte contre le racisme

En classe de première

Le thème annuel est la société. Parmi les axes retenus, l'axe 2, les recompositions du lien social comporte le domaine suivant : « *La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance* ».

En classe terminale

L'axe 2 « Repenser et faire vivre la démocratie », l'objet « Conscience démocratique et relations internationales : la défense des droits de l'Homme » peut prendre pour support l'esclavage moderne.

Dans la voie professionnelle

En CAP et seconde professionnelle

L'année est organisée autour de *Liberté et démocratie* en Seconde. Cette entrée constitue l'un des thèmes du cycle de CAP. En classe de première, l'année est consacrée à « Égalité et Fraternité en démocratie ». Ces entrées sont en lien avec les programmes d'histoire.

Le préambule des programmes de seconde et de CAP précise : « *L'objet d'étude « Liberté et démocratie » introduit les notions d'égalité et de fraternité, qui sont approfondies en classes de première et terminale.*

Le premier sous-thème du programme, intitulé « La Liberté, nos libertés, ma liberté », permet d'interroger le rapport de l'élève aux libertés individuelles et aux libertés collectives en démocratie. Il traite des garanties apportées par la Loi aux droits fondamentaux de l'Homme et du Citoyen dans un État de droit tout en soulignant le nécessaire respect de la Loi. Il inscrit le respect des libertés dans l'histoire de notre pays. »

En première professionnelle

La question de l'égalité et de la fraternité est au cœur des réflexions de même que celle de la dignité. Le préambule précise : « *Le premier thème « Égaux et fraternels » interroge la mise en œuvre de ces principes. Au cœur de la devise et du projet républicains, l'égalité et la fraternité sont fortement ancrées dans l'histoire et la Constitution. Mais ces deux principes supposent reconnaissance et appropriation pour contribuer à la cohésion nationale. Ils existent aussi grâce à l'engagement des femmes et des hommes qui les portent. L'étude de ce thème permet de mettre en relief les idéaux de la République française et l'effort constant pour les faire vivre au quotidien. En classe, les pratiques argumentatives et la confrontation des idées sont de nature à favoriser la compréhension par les élèves des enjeux de l'égalité et de la fraternité. »*

Enfin, les préambules des programmes de la voie professionnelle (CAP et bac professionnel) énoncent la possibilité d'articuler les thèmes des programmes avec les

actions éducatives proposées par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports comme la journée commémorative contre l'abolition de l'esclavage en France.

3. Des questions propices aux approches pluridisciplinaires.

L'histoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions est ainsi régulièrement convoquée par les enseignants de langues vivantes (espagnol, portugais, anglais etc.) dans le cadre des différents thèmes/axes culturels qui structurent leurs programmes (« voyages et migrations » et « rencontres avec d'autres cultures » au cycle 4 ; « arts et pouvoir », « diversité et inclusion », « territoire et mémoire », « espace privé et espace public », « identités et échanges » pour le cycle terminal en langues vivantes). Le programme de philosophie propose également de s'intéresser à la notion de liberté. La thématique de l'esclavage peut également être abordée en enseignement de spécialité « Histoire, littérature, philosophie » avec des thématiques comme « La question du moi » ou « L'Humanité et son histoire ».

Les manuels scolaires s'appuient ainsi sur de nombreux documents permettant de mobiliser ces thématiques.

La rubrique « Croisements entre enseignements » dans les programmes de la scolarité obligatoire propose des pistes pour les travaux interdisciplinaires au cycle 4, identifie en outre la possibilité de mener un projet autour de « l'esclavage et sa trace dans l'histoire ». Quelques axes de travail sont identifiés : les débats qu'il a suscités, une histoire des engagements, la manière dont une expérience collective marque la culture... en lien avec le français, les langues vivantes, les arts plastiques, l'éducation musicale ou encore l'histoire des arts.

Ainsi, en Français au collège,

- cycle 3 : CM1-CM2 : la morale en questions (découvrir des récits qui interrogent certains fondements de la société comme la justice, le respect des différences, les droits et devoirs...)
- cycle 4 : la fiction pour interroger le réel, agir sur le monde (possibilité d'étudier des romans qui portent sur l'esclavage)

Ces projets peuvent enfin s'inscrire dans le parcours citoyen comme dans le parcours d'éducation artistique et culturelle.

4. « Des actions éducatives proposées par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et ses partenaires »

Le 10 mai : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

La page dédiée au 10 mai : [Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.](#)

Le concours « la flamme de l'égalité »

Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère des Outre-mer, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la haine anti-LGBT

organisent chaque année un concours scolaire national intitulé « La Flamme de l'Égalité ». Ce concours vise à faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, de leurs survivances comme de leurs effets et de leurs héritages contemporains. Il participe en cela à l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines. Il contribue à la construction d'une mémoire collective autour de valeurs partagées afin de favoriser le sentiment d'une appartenance commune.

Pour information, le thème de la session 2019-2020 était « Devenir libre »⁶.

5. Formation initiale et continue des enseignants :

Les actions éducatives peuvent être relayées en académie par des dispositifs de formation continue à destination des enseignants. L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une entrée privilégiée. En effet, comme le précise la circulaire n° 2017-003 du 10-5-2017, « l'EAC contribue également à l'apprentissage de la citoyenneté, dans une approche humaniste et fraternelle ».

Plusieurs exemples de formation d'une journée organisée dans ce cadre en 2019-2020 peuvent être cités :

- formation organisée en 2019-2020 par la DAAC de l'académie de Bordeaux dans le cadre du projet « sur les traces de l'esclavage, libre de couleur »⁷ ;
- formation organisée en novembre 2019 par l'académie de Guadeloupe⁸, le mémorial Acte et Canopé autour de l'exposition « le modèle noir de Géricault à Picasso » ;
- formation prévue en 2020-2021 par l'académie de Strasbourg en partenariat avec le musée Vodou sur la thématique « La mémoire de l'esclavage dans la culture vodou - Découvrir les œuvres du Musée Vodou en relation avec la traite des esclaves africains ».

Le concours « la flamme de l'égalité » a également fait l'objet d'une présentation lors du séminaire organisé dans le cadre du Plan National de Formation les 28 et 29 mai 2019 sur « la lutte contre le racisme et l'antisémitisme : un enjeu pédagogique et de pilotage au quotidien ».

« Incarner, faire vivre et transmettre les valeurs de la République » est par ailleurs une des priorités du schéma directeur de la formation continue publié le 23 septembre 2019 (Circulaire n° 2019-133 du 23-9-2019). 100% des personnels doivent être formés sur cette thématique entre 2019 et 2021. A ce titre l'enseignement de l'esclavage et ses abolitions est une entrée envisageable.

Au titre de la formation initiale des enseignants, l'article L.721-1 du Code de l'éducation dispose que les Inspé « organisent des formations de sensibilisation à la lutte contre les discriminations ». C'est là aussi une entrée envisageable, qui pourrait trouver sa place dans les nouvelles maquettes des Master MEEF M1 et M2 1er et 2nd degrés. Une journée d'étude a également été organisée à l'Inspé de Bordeaux en 2019 dans le cadre du programme de recherche NOAM : « Enseigner les traites négrières et l'esclavage en Nouvelle Aquitaine : quels enjeux ? » (16-17 janvier 2019)⁹. Elle a permis de dresser un état des lieux de la recherche en didactique sur cette thématique.

⁶ <https://eduscol.education.fr/cid94120/concours-la-flamme-de-l-egalite.html>

⁷ http://cache.media.education.gouv.fr/file/citoyen/53/3/3citoyennete3Esclavage_1122533.pdf

⁸ Séminaire académique : Exposition Bruno Pédurand ; <https://www.youtube.com/watch?v=jXI8HfGTYkU>

⁹ https://www.inspe-bordeaux.fr/sites/default/files/sites/default/files/prog_je_traite_negriere.pdf

Enfin, le Ministère de l'Éducation nationale a développé des publications sur cette question pour accompagner la formation des enseignants :

- « Afrique, esclavage et traite », *Textes et documents pour la classe*, n° 1036, 15 mai 2012.
- Jacques Annequin, Olivier Grenouilleau, « Esclavages. De Babylone aux Amériques », *La Documentation photographique*, N°8097 - Janvier/Février 2014.
- Olivier Grenouilleau, « Les traites négrières », *La Documentation photographique*, N° 8032, 2003.

6. Les ressources disponibles sur *Eduscol* en lien avec les programmes d'enseignement d'histoire :

Au collège

[La ressource d'accompagnement du thème 1 de la classe de 4^{ème}](#) cite « ce qu'a été la traite négrière occidentale et quelle a été sa place dans le commerce » comme point à faire comprendre prioritairement à l'élève. Dans la partie « points forts du thème pour l'enseignant » on replace le phénomène de la traite négrière à la fois « dans l'histoire longue de l'esclavage et dans celle du développement du commerce maritime international ».

Concernant la place de la traite négrière dans l'essor économique européen on explique « qu'il ne faut ni la nier ni la surestimer ». On évoque les débats engendrés dès le XVIII^e siècle par « le commerce colonial et la traite ». On évoque enfin « l'aspect humain de la question, qui est devenu une question mémorielle fondamentale ».

On propose également des pistes de mise en œuvre : exemple concret, récit d'esclave. L'essor de la traite entre 1670 et 1750, et l'apogée de la traite à la fin du XVIII^e sont identifiés comme des repères chronologiques à construire.

[La ressource d'accompagnement du thème 2 de la classe de 4^{ème}](#) évoque dans la partie « les points forts du thème pour l'enseignant » l'idée de « mission civilisatrice ». Les pistes de mise en œuvre encouragent une approche « concrète » de l'empire colonial français. La seconde abolition de l'esclavage en France en 1848 est notée dans les repères chronologiques à construire.

Au lycée¹⁰ :

Lycée professionnel : « Circulations, colonisations, et révolutions (XV^e-XVIII^e siècles)

- [Thème 1 : l'expansion du monde connu \(XV^e-XVIII^e siècles\)](#) : L'organisation de la traite atlantique et son essor aux XVII^e et XVIII^e siècles doit être analysée en lien avec le développement du commerce maritime et des négoce internationaux.
- [Thème 2 : l'Amérique et l'Europe en révolution \(1760-1804\)](#) : La question de l'esclavage est présentée comme commune aux trois révolutions. Le thème a pour but, outre d'étudier les acquis essentiels de la Révolution française, d'étudier les liens qui unissent l'Europe et la France aux événements d'Amérique ainsi que l'histoire de l'esclavage et des luttes anti-esclavagistes. L'esclavage peut être analysé à travers la concurrence entre les notions de propriété et de liberté ».

¹⁰ Sont mentionnées les ressources parues. D'autres ressources sont en cours de rédaction.

- Le portail « [Éduquer contre le racisme et l'antisémitisme](#) » de Réseau Canopé¹¹ comporte des notions-clefs comme « [colonialisme](#) », « [esclavage](#) » et « [métis, métissage](#) », qui donnent lieu à des éclairages sous la forme de vidéos d'universitaires.

7. L'histoire de l'esclavage et la traite négrière dans les programmes passés récents : petit historique

Pour un état des lieux complet plus ancien (avant 2008), on renvoie au site : <http://education.eurescl.eu/index.php/fr/> Eurescl est un site qui propose des ressources pédagogiques pour enseigner l'histoire des traites négrières, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions. Il propose une analyse des programmes d'enseignement pour différents pays (jusqu'en 2008 pour la France).

L'enseignement de l'esclavage et de la traite négrière a été intégré dans les programmes d'histoire, aux deux niveaux de la scolarité obligatoire :

À l'école élémentaire (programmes arrêtés le 9 juin 2008 – BOEN hors-série n° 3 du 19 juin 2008)

Au cycle des approfondissements, lorsque les élèves abordaient pour la première fois « Les Temps modernes », les enseignants mettaient en évidence les principaux aspects de cette période. C'est ainsi qu'étaient étudiés : « Le temps des Découvertes et des premiers empires coloniaux, la traite des Noirs et l'esclavage ».

Au collège (programmes arrêtés le 9 juillet 2008 – BOEN spécial n° 6 du 28 août 2008)

« Les traites négrières et l'esclavage » étaient l'objet d'un thème obligatoire en classe de 4^e (Thème 3 de la partie I « L'Europe et le monde au XVIII^e siècle »). Ce thème se déclinait de la manière suivante :

Thème 3 – Les traites négrières et l'esclavage	
<p><i>Connaissances</i> La traite est un phénomène ancien en Afrique. Au XVIII^e siècle, la traite atlantique connaît un grand développement dans le cadre du «commerce triangulaire » et de l'économie de plantation.</p>	<p><i>Démarches</i> La traite atlantique est inscrite dans le contexte général des traites négrières. L'étude s'appuie sur un exemple de trajet de cette traite.</p>
<p><i>Capacités</i> Raconter la capture, le trajet, et le travail forcé d'un groupe d'esclaves</p>	

L'histoire de l'esclavage et le phénomène des traites étaient d'autre part éclairés lorsque les élèves abordaient :

¹¹ <https://www.reseau-canope.fr/eduquer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme.html>

En classe de 6^e : l'Antiquité

Partie II « La civilisation grecque » - thème 2 « La cité des athéniens : citoyenneté et démocratie » :

« Connaissances » : « Les habitants ont des statuts différents »

« Capacités » : Caractériser le statut des citoyens, des femmes, des esclaves.

En classe de 5^e : Les périodes qui précèdent la découverte de l'Amérique

Partie III « Regards sur l'Afrique » :

« Connaissances » : « Une civilisation de l'Afrique subsaharienne (au choix), ainsi que les grands courants d'échanges des marchandises, saisis dans leur permanences (le sel et l'or du Soudan, les esclaves...) entre le VIII^e et le XVI^e siècle ».

« Capacités » : décrire quelques aspects de la traite orientale ou de la traite transsaharienne.

En classe de 4^{ème} : Les grands traits du XIX^e siècle français et européen

Partie III « Le XIX^e siècle » - thème 2 « L'évolution politique de la France, 1815 – 1914 ».

« Démarches » : Les régimes politiques sont simplement caractérisés ; le sens des révolutions de 1830 et de 1848 (établissement du suffrage universel, abolition de l'esclavage) et de la Commune est précisé.

« Capacités » : Situer dans le temps : Les régimes successifs de la France de 1815 à 1914 ; L'abolition de l'esclavage et le suffrage universel masculin en 1848.

Au lycée, les programmes de seconde en vigueur jusqu'en 2019 comportaient des références

En classe de seconde générale et technologique :

Les chapitres consacrés à la citoyenneté athénienne et romaine amènent à poser la question de la composition sociale des cités et de l'empire romain) : les esclaves sont une composante des populations.

Pour mettre en œuvre la question obligatoire portant sur « Libertés et nations en France et en Europe dans la première moitié du XIX^e siècle », les enseignants abordent « les abolitions de la traite et de l'esclavage et leur application ». Cette étude invite à analyser l'évolution complexe qui aboutit, après un siècle d'avancées et de reculs, à la disparition de la traite atlantique et de l'esclavage en Amérique et dans les colonies européennes.

En classe de seconde professionnelle :

La traite, l'esclavage, la plantation, en même temps que leur remise en question au temps des Lumières et de la Révolution, sont au cœur de la problématique d'un des quatre « sujets » proposés à ce niveau sous le titre « Le premier empire colonial français XVI^e-XVIII^e siècle ».